

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Cent jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois convié-e-s au Château pour faire entendre leur voix

Le 28 octobre 2025 se tiendra la Session des Jeunes du Canton de Neuchâtel baptisée « 100 voix ». Celle-ci réunira au Château cent jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans qui débattront de sujets d'actualité et auront l'opportunité de faire entendre leurs positions auprès des autorités cantonales. Appelée à perdurer, la Session des jeunes vise à renforcer la participation citoyenne des jeunes et à les sensibiliser au fonctionnement des institutions cantonales.

Tou-te-s les jeunes du Canton de Neuchâtel âgé-e-s entre 14 et 20 ans, soit environ 14'000 adolescent-e-s, reçoivent cette semaine une invitation personnelle par courrier postal les invitant à s'inscrire à « 100 voix », la Session des Jeunes 2025 qui se tiendra le 28 octobre au Château de Neuchâtel, dans la salle du parlement cantonal. Parmi les jeunes inscrit-e-s, cent seront désigné-e-s par tirage au sort sur la base de critères prédéfinis avec le service cantonal de statistique, tels que l'âge, le genre, la commune de domicile, le niveau de formation, etc. Cette méthodologie permet d'accorder une attention particulière à la diversité des profils sociodémographiques des participant-e-s.

Afin de préparer la session, des groupes de réflexion seront mis en place en collaboration avec des partenaires de terrain. Ils permettront à une partie des jeunes qui ne participeront pas à la journée du 28 octobre de s'impliquer autrement. Ces groupes, réunis en amont de l'événement, offriront un espace pour échanger et formuler des premières propositions autour des six thématiques qui seront discutées au Château.

Des thématiques actuelles

Inscrite à l'article 14 de la loi sur le soutien aux activités de jeunesse extra-scolaires (LSAJ) depuis 2024, la Session des Jeunes vise à sensibiliser et familiariser les jeunes à l'exercice des droits politiques en leur offrant un cadre où elles et ils peuvent construire des positions sur des sujets qui les intéressent et les faire connaître des autorités cantonales. Les sujets proposés lors de cette journée seront les suivants :

- « Les discriminations et violences de genre »
- « La santé mentale et le numérique chez les jeunes »
- « L'impact de la dette sur le budget des jeunes et des familles »
- « L'adaptation au changement climatique et la protection contre les dangers naturels »
- « L'accès des jeunes à la culture »
- « La participation des jeunes aux votations »

Ces sujets sont issus de dossiers en traitement dans les différents départements de l'administration cantonale, favorisant une meilleure prise en considération des propositions des jeunes par les autorités. Des député-e-s issu-e-s de différents partis politique seront présent-e-s lors des travaux en groupes thématiques afin de conseiller les jeunes. De plus, Emile Blant, président du Grand Conseil, co-présidera la restitution des propositions en plénière. Les positions adoptées lors de la Session des Jeunes seront transmises au Grand Conseil sous la forme de pétitions. Le Grand Conseil en débattrait ultérieurement et décidera de la suite à y donner.

« 100 voix » a été pensé comme un outil de participation politique complémentaire aux parlements des jeunes, mis en place dans plusieurs communes du canton (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Travers). Ces outils représentent autant d'occasions pour les jeunes de participer à la vie citoyenne de leur région.

Chancellerie d'État

Service de la chancellerie

Contacts :

Frédéric Mairy, conseiller d'État, chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports, tél. 032 889 64 00 ;

Estelle Brosteaux, chargée de projets de promotion de la jeunesse, service de protection de l'adulte et de la jeunesse, tél. 032 889 82 45.

www.ne.ch/100voix

Neuchâtel, le 20 août 2025